**COMPTE RENDU DE LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE 3 DU FIMEM. DIMANCHE 30 AOÛT 2020.**

06:53 MEXIQUE

07:53 CANADA

12 H 00 CAMEROUN.

13:00 EUROPE CENTRALE

RAPPORT AG3 Alba Luz Jurado Mendez. MEPA. Chihuahua, Mexique.

Hortensia Fernández Fuentes MEPA. Puebla, Mexique

Assistants : Il débute avec 76 participants des différents mouvements incorporés à la FIMEM, déjà répertoriés hier.

Contexte

Il y a des problèmes techniques dus à une coupure de courant qui empêche l'utilisation de la plate-forme MMEM, de sorte qu'il n'est possible de démarrer avec 45 minutes de retard en raison du changement de plate-forme.

Lanfranco prend l'appel pour vérifier le nombre de diluants, étant présent en nombre suffisant pour valider l'assemblage.

Gaby Varaldi informe que Lulu Muller commencera comme présidente et précise ensuite la forme de participation que la commission AG3 a décidé pour l'assemblée d'aujourd'hui dans le but de la rendre plus fluide et de permettre d'aborder le plus grand nombre de points possible. Il est demandé :

- Ne participer qu'une seule fois par sujet, soit pour une présentation ou un avis.

- De parler peu et de ne pas répéter, car il y a encore beaucoup de sujets à traiter.

- Utilisez un maximum de trois minutes pour présenter un sujet.

- Limitez la participation à une minute pour ceux qui donnent leur avis.

- Demandez la parole par voie électronique en appuyant sur la main levée.

Agenda

1. appel nominal

2. bourse Benaiges

3. Finances

4. Les dettes du Bénin et d'Haïti

5. Nouveau CA

6. RIDEF 2022 Maroc.

Bourse Benaiges

Flor Zaldumbide fait un rapport sur son travail concernant la bourse Benaiges, expliquant en quoi consiste cette bourse, dont l'objectif est de soutenir financièrement des travaux de recherche, la formation des enseignants et des publications sur la pédagogie Freinet, et en général sur son travail effectué, montrant une présentation en PPT justifiant son intervention dans la bourse Benaiges.

Le MCEP communique qu'il ne comprend pas pourquoi le CA a décidé que Flor fait partie d'un jury déjà intégré comme cela a été expliqué hier, son délégué Alfredo López Bux, demande de regarder vers l'avenir et présente la requête espagnole :

- Qu'il y ait un responsable de l'AC, de préférence le président, qui soit chargé de la convocation, du suivi, de la diffusion et de la participation au jury.

- Appeler immédiatement à la bourse Benaiges pour 2020 qui devrait être en place dès janvier.

- Maintenir le site des bourses d'études à jour sur le site de la FIMEM

- Informant que si Flor Zaldumbide prend une quelconque position dans Bourse Benaiges, le CA aura des problèmes avec le MCEP et l'Asociación Benaiges pour les raisons déjà mentionnées.

- Le MCEP rejette la proposition du CA concernant la création de la commission d'audit car il considère que le jury est déjà une commission à lui tout seul.

- Réaliser un travail de coopération entre le MCEP et l'Asociación Escuela Benaiges

Les observations suivantes sont faites : Plusieurs personnes ont demandé à prendre la parole, tant dans le salon de discussions qu'à main levée.

Briggita Coverman demande que Flor continue jusqu'en 2022 pour résoudre l'affaire.

Mariel commente qu'elle s'est rendue sur le site et a envoyé un document aux délégués sur le contexte de la bourse Benaiges et a procédé à sa présentation à l'écran et à la lecture du texte intitulé "Contexte général et historique de la situation à Benaiges" avant de voter.

Giancarlo a souligné que la cooptation - un mot qui figure dans le document mentionné ci-dessus - est une invention de ce CA et qu'elle n'existe pas en tant que telle dans la FIMEM.

Le MEPA, par la voix de Ricardo et Juan Carlos, souligne que l'invitation de Flor comme membre coptée par le CA n'a pas la légitimité ni le soutien du MEPA et que le CA leur a fait savoir que l'invitation était à titre personnel et non par le biais du mouvement, qu'elle a été "cooptée" individuellement. Il est également rapporté que Flor ne fait plus partie de MEPA dont elle a été exclue, une décision qui a été communiquée au CA en temps utile.

Mariel informe que pour le CA, Flor continue d'être membre comme Sylviane l'était en 2014, elle devrait donc être intégrée comme membre du jury et il n'est pas expliqué comment Flor doit décider entre le CA et le MEPA.

Flor propose d'aborder le MEPA à la fin de cette assemblée dans les questions générales. Personne d'autre n'est accepté et un vote est effectué.

Vote sur la motion du MCEP

5 abstentions

0 contre

21 en faveur de la proposition

FINANCES:

DETTES DU BÉNIN ET DE HAÏTI

Avant de contracter chacune de ces dettes, plusieurs commentaires portent sur la nécessité de rechercher les moyens de les rembourser, au moins de manière symbolique par le biais d'œuvres ou de traductions. Gaby exprime sa crainte que la solidarité ne soit mal interprétée en la vivant comme un privilège et non comme un engagement ; elle pense que le non-paiement devrait avoir une certaine conséquence pour les débiteurs, car leur action touche tous les pays bénéficiaires de la solidarité et elle propose que ceux qui ne se sont pas conformés soient empêchés de la solliciter à nouveau pendant un certain temps, par exemple une ou deux RIDEF.

**A) BÉNIN**

Edouard Dohou, du Bénin, se dit préoccupé par la question de la dette et ne comprend pas s'ils doivent la rembourser ou non. Trois des représentants africains demandaient l'annulation de la dette. Thierno a accepté l'annulation de la dette du Bénin en raison de la pandémie

Sadikh demande la clémence car le Bénin a respecté les règles alors que Haïti ne l'a pas fait.

Anna D., dit que le Bénin devrait rembourser avec du travail et ne pas être exclu de la solidarité. Il est proposé que ce soit un remboursement symbolique et que le reste de la dette envers la FIMEM soit annulé.

Gaby affirme qu'elle ne peut être annulée car elle constituerait un précédent négatif pour tous ceux qui ne se conforment pas à la loi, même s'ils ont reçu le soutien de la fédération.

Anna D'Auria, d'Italie, proteste contre le fait que le CA ne l'a pas résolue précédemment et aussi parce que l'ordre de participation pour prendre la parole n'est pas respecté. Le MCE pense qu'il serait bon que le Bénin puisse redonner à la FIMEM même avec des emplois et n'est pas d'accord que la possibilité de solidarité soit réduite.

Tere proteste que les règles de l'assemblée ne sont pas respectées lorsque certains particpants ouvrent le micro, alors que ce n'est pas l’heure de parler et qu'ils ne lèvent pas la main électroniquement. Elle a demandé la parole à cinq reprises pour s'exprimer sur la question de Benaiges sans qu'on la lui accorde. Quant au Bénin, Tere s'interroge sur le paiement qu'ils ont promis de faire et sur l'offre que Duran a faite concernant cette dette. Elle a également déclaré que le Bénin pourrait payer sa dette en travaillant aux RIDEFs.

Mariel Ducharme. Canada. Elle a indiqué que l'avis du CA devrait être demandé, que bien que la situation soit différente, une décision commune devrait être prise dans les deux cas, et qu'un moyen devrait être établi au cas où il y aurait de nouveaux cas.

Brigitta a indiqué qu'elle était d'accord pour que cette dette soit annulée, comme cela a été fait pour d'autres affaires européennes.

La motion de l'ICEM a été votée et est restée :

3 contre

3 abstentions

18 en faveur de la motion de l'ICEM

**B) HAÏTI**

Il n'y a aucun contact avec ce mouvement, on pense qu'il a déjà disparu. Il n'y a pas de possibilité d'intervention, nous n'aurons ni licenciement partiel ni contribution, je crois que le mouvement n'existe plus, dit Giancarlo.

Lulu fait remarquer que puisqu'il y a des opinions différentes, il est suggéré de passer au point suivant.

Gabi, propose que s'il est possible de voter sur l'annulation ou non de la dette d'Haïti

Vote pour l'annulation de la dette d'Haïti

7 abstentions

9 contre

8 en faveur de la tolérance

Compte tenu du résultat du vote, les délégués qui se sont abstenus sont invités à indiquer s'ils souhaitent reprendre la parole d'une manière ou d'une autre ; en l'absence de réponse, la question est laissée en suspens.

**ELECTION DU NOUVEAU CA**

L'évaluation du vote est discutée selon qu'il est proposé par 2/3 de l'Allemagne ou 50% +1. En raison de problèmes techniques, l'élection privée ne peut pas avoir lieu. Il y a un débat sur la question de savoir s'il faut décider par deux tiers ou par moitié plus un. Tere a proposé qu'une décision soit prise sur le pourcentage de voix à utiliser. Remi ICEM, est d'accord et se souvient que les statuts stipulent clairement que la moitié plus un.

Giancarlo renforce en disant qu'il en est ainsi dans les statuts.

Sadikh de ASEM-Sénégal, dit que même si c'est dans les statuts, si c'est deux tiers, les candidats auraient plus de crédibilité.

Les délégués ont voté pour 50% + 1 pour prendre des décisions et demander qu'elles soient respectées.

La première partie de l'assemblée s'est terminée avec 96 personnes présentes.

Elle se termine à 10h17 pour voir s'il est possible de résoudre le problème technique et Gaby demande de faire une pause plus courte et de revenir une heure plus tôt que prévu pour rattraper le temps perdu au début. Il est approuvé.

**Secrétaires/Rapporteurs :**

Alba Luz Jurado Mendez. MEPA. Chihuahua, Mexique.

Hortensia Fernández Fuentes MEPA. Puebla, Mexique.